

POLITIQUE SPORTIVE DÉPARTEMENTALE FONCTIONNEMENT

**Sixième commission : Culture, Sport,
Tourisme, Citoyenneté, Jeunesse et
Communication**

**COMMISSION PERMANENTE
du 28 avril 2023**

**DELIBERATION
N° 2023-04-28-92**

La Commission Permanente du Département réunie au Paléosite de Saint-Césaire, le 28 avril 2023 à 14h30, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1^{er} juillet 2021),

Considérant que, par délibération n° 602 du 15 décembre 2022, l'Assemblée Départementale a voté au titre de la politique sportive un Crédit de Fonctionnement de 1 935 000 €,

Considérant que, par cette même délibération, l'Assemblée Départementale a voté au titre du matériel sportif, des Crédits de Paiement d'investissement à hauteur de 495 000 € au chapitre 204,

Considérant que la politique sportive départementale s'appuie sur une concertation avec les instances représentatives,

Considérant que la Commission Permanente du 24 février 2023 a voté une subvention de 245 000 € au Centre Excellence Voile et qu'il convient de modifier la répartition de l'aide,

Considérant les demandes présentées par les associations, les collectivités et les sportifs pour les manifestations sportives, handisport et sport adapté, les comités départementaux sportifs, les participations aux championnats de France UNSS, le sport individuel pratiqué en équipe et les bourses sportives haut niveau,

Considérant la confirmation de l'USEP de renoncer à l'organisation du Challenge Tom Besson, votée lors de la Commission Permanente du 24 février 2023, il convient de modifier la répartition de l'aide en faveur de l'USEP,

Considérant l'avis favorable de la 6^{ème} Commission le 17 avril 2023,

DECIDE :

1°) d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de 56 800 € au titre du sport individuel pratiqué en équipe,

Bénéficiaires	Niveau 2022	Subvention 2022	Niveau 2023	Subvention 2023
New Wave Bowling La Rochelle	N1- 2xN2	1 900 €	N2F-N3F-N3M	1 600 €
Tir Sportif Rochefortais	3 x N2	6 000 €	D1-D2 x 3	9 000 €
Club Pongiste Fourasin	N1	3 000 €	N1-N3	6 000 €
Charente-Maritime Orientation	N2 - N3	800 €	N2	600 €

Squash Royannais			N2x2-N3	1 700 €
Mouettes de Royan	2 x N1 – N2	8 000 €	D1 x 2	6 000 €
Saintes Triathlon	N3-N2	2 200 €	D2-D3	1 400 €
Aunis Athlétisme La Rochelle Aytré	N2	3 000 €	N2	3 000 €
Athlétisme Sud 17	N2	3 000 €	N2	3 000 €
Sport Athlétique Rochefort Tennis	N3	3 000 €	D4	1 500 €
APOGE			D1	3 000 €
Squash Rochelais			N1x2-N2	2 000 €
Club Pongiste Rochelais	N3	1 500 €	N3	1 500 €
Association Sportive du golf de la prée			D2-D3	5 000 €
Lagord Tennis Squash	2xN2- N4	13 500 €	PROB-D3	10 000 €
Entente Royan Océan Saint Sulpice Tennis de table	N1	1 500 €	N3	1 500 €
La Rochelle Triathlon	N1-N2	1 800 €		
Club d'Aviron de mer La Rochelle	4 x N1	6 000 €		
Union Sportive Saintaise de pétanque	N2	1 300 €		
Pétanque Club Chatellaillon-Plage	N3	1 000 €		
1 ^{ère} Compagnie d'Archers de Rochefort	N3	800 €		
		58 300 €	Total	56 800 €

2°) d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de 37 200 € au titre des manifestations nautiques,

Bénéficiaires	Objet	Plan de financement prévisionnel 2023		Subvention 2023
Wind Club Couardais	Antoine Albeau Séries du 5 au 8 mai 2023 aux Portes en Ré	Département	30 000 €	5 000 €
		Région	15 000 €	
		CDC Ile de Ré	23 000 €	
		Commune	5 000 €	
		Fonds publics	100 %	
		Budget prévisionnel	73 000 €	
Grand Pavois Organisation	Défi Atlantique du 1 ^{er} avril au 21 avril 2023	Département	20 000 €	20 000 €
		Partenaires publics (CDA, Ville LR, Région, Port de Plaisance)	60 000 €	
		Région Guadeloupe	50 000 €	
		Fonds publics	64 %	
		Budget prévisionnel	203 000 €	
La mer pour tous	22 ^{ème} semaine du Nautisme du 7 au 11 juin 2023	Département	10 000 €	7 000 €
		Ville La Rochelle	3 000 €	
		CDA LR	5 000 €	
		Région	6 000 €	
		Fonds publics	24 %	
		Budget prévisionnel	100 000 €	

Club d'aviron de mer La Rochelle	Randonnée de mer La Traversée d'Antioche du 17 au 18 juin 2023	Département Fonds publics Budget prévisionnel	1 200 € 6 % 19 425 €	1 200 € (en 2021)	1 200 €
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	Remontée de la Seudre 16 et 17 septembre 2023	Département CDC Marennes CARA Fonds publics Budget prévisionnel	4 000 € 4 000 € 10 700 € 53 % 35 000 €	4 000 €	4 000 €
		Total			37 200 €

3°) d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de 64 875 € au titre des bourses sportives haut niveau,

Nom	Prénom	Fédération	Catégorie	Montant 2023
ALLARD	Louise	Tir	Espoirs	190 €
ANASTASSIOU	Lucie	Tir	Elite	2 180 €
ANTOINE	Nicolas	Baseball	Senior	390 €
ATTIVI	Amy	Volley ball	Collectifs nationaux	410 €
AUBERT	Chloé	Natation	Espoirs	190 €
BABIN	Cerise	Canoé-kayak	Collectifs nationaux	730 €
BARBARA	Louis	Aviron	Collectifs nationaux	480 €
BARRAT	Pauline	Rugby	Relève	790 €
BAUDRAND	Théo	Basket-ball	Espoirs	190 €
BAYARD	Paul	Tir	Relève	890 €
BENARD	Luc	Voile	Espoirs	190 €
BERGER	Jeanne	Rugby	Espoirs	190 €
BERR	Théo	Squash	Collectifs nationaux	190 €
BERTHAUDEAU	Mathilde	Volley ball	Espoirs	190 €
BLONDEAU	Faustine	Volley ball	Espoirs	340 €
BOSMORIN	Hoani	Rugby	Relève	540 €
BOTHOREL	Léo	Voile	Relève	640 €
BOUIN	Baptiste	Squash	Collectifs nationaux	340 €
BOULADE ALVES	Esteban	Football	Espoirs	190 €
BOUYER	Camille	Voile	Senior	1 000 €
BOUYER	Inès	Basket-ball	Espoirs	190 €
BOUYER	Tess	Basket-ball	Espoirs	190 €
BREVARD-BELLIOT	Lilou	Squash	Relève	760 €
BROTIER	Clément	Canoé-kayak	Collectifs nationaux	880 €
BRUNELLE	Malia	Montagne Escalade	Espoirs	190 €

Nom	Prénom	Fédération	Catégorie	Montant 2023
BUYSSCHAERT	Eliot	Motocyclisme	Espoirs	130 €
CARDINEAU	Félix	Motocyclisme	Espoirs	630 €
CERRUTO	Maël	Natation	Espoirs	190 €
CERRUTO	Zoé	Natation	Espoirs	340 €
CHAURAY	Dylan	Tir	Collectifs nationaux	410 €
CHIEB	Mehdy	Basket-ball	Espoirs	190 €
COMEYNE	Manon	Judo	Espoirs	190 €
CORMENIER	Carole	Tir	Elite	1 680 €
COUDERCHET	Ilona	Rugby	Relève	790 €
CRON	Clément	Voile	Relève	390 €
DAUNAS	Leelou	Natation	Espoirs	190 €
DE LA ROSA	Franklin	Baseball	Senior	640 €
DIET	Axel	Squash	Relève	660 €
DORANGE	Violette	Voile	Relève	390 €
DREYFUS	Timothé	Voile	Espoirs	440 €
DUFLOS	Emma	Natation	Espoirs	190 €
DUGAS-RAVENEAU	Lizon	Basket-ball	Espoirs	190 €
DURIEUX	Benjamin	Squash	Collectifs nationaux	190 €
DUSSAIN	Kilian	Voile	Espoirs	190 €
DUVAL	Kéran	Volley-ball	Collectifs nationaux	510 €
DUVAL	Saofé	Volley-ball	Espoirs	190 €
FORJONEL	Estelle	Handball	Espoirs	190 €
GALLEY	Laure	Voile	Relève	890 €
GALLIACHE	Clément	Voile	Espoirs	440 €
GIRE	Manon	Voile	Relève	890 €
GODDE	Laszlo	Squash	Relève	760 €
GOURSOT	Lenny	Taekwondo	Espoirs	630 €
GRANGIER	India	Cyclisme	Relève	890 €
GUERRY	Mathis	Judo	Collectifs nationaux	260 €
GUYON	Tom	Motocyclisme	Relève	830 €
HAMMACOTT	Sofia	Baseball	Espoirs	335 €
HARTEVELD	Julien	Tir	Espoirs	340 €
HAYEWSKI	Swann	Voile	Espoirs	190 €
HERNOUX	Tom	Baseball	Espoirs	335 €
HOUART	Léa	Triathlon	Relève	1 130 €
JURD	Diego	Rugby	Espoir	340 €
KANTE SAMBA	Charles	Rugby	Espoirs	340 €
LAVOIE	Naomi	Judo	Espoirs	190 €
LE GALL	Romain	Voile	Relève	390 €
LE MOING	Enorah	Judo	Espoirs	190 €
LECOUFFE	Enzo	Baseball	Collectifs nationaux	440 €
LECULLIER	Hugo	Tir	Collectifs nationaux	260 €
LEFRESNE	Ylann	Basket-ball	Espoirs	190 €
LÉVY	Macéo	Squash	Relève	760 €
LOISEAU	Alexandre	Basket-ball	Espoirs	190 €
LOPEZ	Esteban	Volley-ball	Espoirs	190 €
LUCAS MARCUZZO	Rose	Squash	Collectifs nationaux	690 €
MARGUERITTE	Tiphaine	Natation	Relève	640 €

Nom	Prénom	Fédération	Catégorie	Proposition Montant 2023
MARKA	Noah	Volley-ball	Espoirs	190 €
MARRE REMOND	Antoine	Volley-ball	Espoirs	190 €
MARTINEAU	Clément	Voile	Relève	1 040 €
MENARD	Théo	Tir	Espoirs	440 €
MENARD	Timothé	Tir	Espoirs	440 €
MESTRE	Adrien	Voile	Senior	1 500 €
MICHAUD	Steffy	Natation	Collectifs nationaux	260 €
MILLERET	Périne	Voile	Espoirs	690 €
MIMOUNI	Raphaël	Volley-ball	Espoirs	190 €
MITU	Alexandru	Natation	Espoirs	190 €
MOIZANT	Justine	Natation	Espoirs	190 €
MORELLE	Adelaïde	Volley-ball	Espoirs	190 €
NALOME	Cloé	Rugby	Espoirs	190 €
NEAU	Antoine	Tir	Relève	640 €
NOEL	Capucine	Equitation	Espoirs	690 €
NOGUES	Elouan	Canoé-kayak	Espoirs	380 €
PASDELOUP	Alice	Athlétisme	Espoirs	440 €
PAULETTO PAYET	Max	Volley-ball	Espoirs	190 €
PEQUIN	Clément	Voile	Senior	1 250 €
PETIT	Emmanuel	Tir	Senior	1 500 €
PHELIPPEAU	Thomas	Natation	Espoirs	190 €
PIANAZZA	Manon	Voile	Relève	890 €
PICON	Charline	Voile	Elite	1 780 €
PIERRE	Mattéo	Baseball	Espoirs	335 €
PIERRE	Noéline	Canoé-kayak	Espoirs	130 €
PINAUD	Lou	Natation	Espoirs	190 €
POMMÉ	Manon	Triathlon	Espoirs	630 €
PONCE-BARANSKI	Elliot	Voile	Espoirs	690 €
PRAUD	Marius	Voile	Espoirs	340 €
PROUST	Thomas	Voile	Relève	1 040 €
QUIVRONT	Charly	Surf	Relève	480 €
RABOURDIN	Thibault	Rugby	Senior	1 400 €
RICHARD	Dorian	Tir	Collectifs nationaux	510 €
RICHARD	Ilona	Natation	Espoirs	190 €
RICHARD	Léa	Tir	Relève	890 €
ROZIER	Dylan	Tir	Collectifs nationaux	260 €
SABAN	Chloé	Judo	Espoirs	190 €
SAINTEMARIE	Fabrice	Equitation	Relève	890 €
SAMIER	Malo	Volley-ball	Espoirs	190 €
SHELTON	Alexandre	Baseball	Collectifs nationaux	190 €
STEYAERT	Sarah	Voile	Senior	1 250 €
SYLLA	Jade	Basket-ball	Espoirs	190 €
TALLIEU	Gaultier	Voile	Relève	640 €
TARZET-GAY	Maïa	Basket-ball	Espoirs	190 €
TIA	Fatima	Voile	Espoirs	340 €
TOUPIN	Louis	Volley-ball	Espoirs	190 €

Nom	Prénom	Fédération	Catégorie	Montant 2023
TRAORE	Makan	Boxe	Relève	890 €
TROUSSARD	Morgan	Volley-ball	Relève	640 €
VERON	Adrien	Voile	Espoirs	690 €
VERON	Paul	Voile	Relève	890 €
VIALLE	Tom	Motocyclisme	Elite	2 480 €
ZAKEL	Héloïse	Volley-ball	Espoirs	190 €
			Total	64 875 €

4°) d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de 72 850 € au titre des manifestations sportives,

ORGANISATEUR	MANIFESTATION/ LIEU	PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	SUBVENTION 2023
ATHLETISME OLERONAIS	Trail du Fort Boyard, le 15 juillet 2023 à Saint-Georges-d'Oléron	Département 500 € Fonds publics 3 % Budget prévisionnel 19 750 €	500 €
TENNIS CLUB SAINT-PALASIEN	Open international de tennis féminin, 2023, à Saint-Palais-sur-Mer	Département 18 000 € Région 15 000 € Commune 20 000 € Fonds publics 49 % Budget prévisionnel 109 000 €	15 000 €
CERCLE D'ESCRIME ROCHELAIS	Challenge des Mousquetaires, les 21 et 22 janvier 2023 à Lagord	Département 500 € Fonds publics 33 % Budget prévisionnel 1 500 €	500 €
ASSOCIATION HIPPIQUE DE SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Concours de sauts d'obstacles, du 2 au 4 juin 2023, à Saint-Saturnin-du-Bois	Département 2 000 € Intercommunalité 2 000 € Commune 750 € Fonds publics 11 % Budget prévisionnel 41 800 €	750 €
SOCIETE DES FETES ET LOISRS DES JEUNES	Course Nature « L'Orignollaise », le 3 avril 2023	Département 1 000 € Intercommunalité 500 € Communes 500 € Fonds publics 39 % Budget prévisionnel 5 125 €	500 €
ECHIQUEUR ROCHEFORTAIS 2	21ème Festival International d'Echecs de Rochefort, du 11 au 17 février 2023	Département 1 500 € Etat 1 500 € Intercommunalité 600 € Commune 1 500 € Fonds publics 24 % Budget prévisionnel 21 474 €	800 €
SOCIETE HIPPIQUE AUNIS	Organisation de trois compétitions équestres pour la saison 2023	Département 6 000 € Fonds publics 21% Budget prévisionnel 28 428 €	6 000 €

ORGANISATEUR	MANIFESTATION/ LIEU	PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		SUBVENTION 2023
RAID OLERON AVENTURE	Raid Oléron, le 23 septembre 2023	Département Intercommunalité Commune Fonds publics Budget prévisionnel	2 000 € 4 000 € 7 000 € 50% 26 000 €	2 000 €
NORDIC OCEAN 17	Marche Nordique « La Nordic Océane », le 17 juin 2023 à Nieul-sur-Mer	Département Commune Fonds publics Budget prévisionnel	700 € 700 € 67% 2 100 €	300 €
ROCHEFORT AEROMODEL CLUB 17	Championnat de France Maquettes Volantes et sélection du Championnat du monde 2024 du 25 au 27 août 2023 à Rochefort.	Département ANS Région Intercommunalité Fonds publics Budget prévisionnel	1 300 € 1 500 € 1 500 € 800 € 57% 9 000 €	800 €
MOTO CLUB ANGERIEN	Championnat de France Side Car Cross Quad le 19 mars 2023 à Mazeray	Département Commune Fonds publics Budget prévisionnel	25 000 € 4 000 € 24% 120 000 €	8 000 €
MOTO CLUB ANGERIEN	Championnat de France Enduro le 20 et 21 mai 2023 à Mazeray	Département Commune Fonds publics Budget prévisionnel	4 000 € 1 000 € 6% 86 000 €	3 000 €
VELO CLUB CORME ROYAL	Course cycliste de Pisany le 5 mars 2023	Département Commune Fonds publics Budget prévisionnel	500 € 500 € 100% 1 000 €	500 €
VELO CLUB CORME ROYAL	Course Cycliste de la Saint-Louis à Corme Royal le 26 août 2023	Département Commune Fonds publics Budget prévisionnel	700 € 1 600 € 100% 2 300 €	500 €
VELO CLUB CORME ROYAL	Cyclo cross de corme royal le 22 octobre 2023	Département Commune Fonds publics Budget prévisionnel	500 € 200 € 100% 700 € €	200 €
ROC KARATE	48ème Coupe de Karaté de Royan le 11 juin 2023	Département Fonds publics Budget prévisionnel	1 550 € 43% 3 547 €	1 500 €

ORGANISATEUR	MANIFESTATION/ LIEU	PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		SUBVENTION 2023
DOUBLE IMPACT SAINTAIS	Nuit de l'Impact 7 le 3 juin 2023 (boxe)	Département Commune Fonds publics Budget prévisionnel	4 000 € 4 000 € 13% 59 450 €	3 000 €
COMMUNE DE CHATELAILLON- PLAGE	29ème Festival du Cerf- Volant et du Vent, du 8 au 10 avril 2023 à Châtelailon- Plage	Département Intercommunalité Fonds publics Budget prévisionnel	10 000 € 5 000 € 14% 105 000 €	10 000 €
TRIAAATHLON	13 ^{ème} édition du Triathlon Royan côte de Beauté le 16 septembre 2023	Département Région Commune Royan Commune Saint- Georges-de- Didonne Fonds publics Budget prévisionnel	20 000 € 6 000 € 15 000 € 2 000 € 14% 205 000 €	10 000 €
CLUB PONGISTE FOURASIN	Manifestation de Grande Ampleur Tournoi National les 22 et 23 avril 2023 à Fouras	Département Commune Fonds publics Budget prévisionnel	5 000 € 2 000 € 50% 14 000 €	5 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL GOLF 17	Coupe de Golf du Département le 6 mai 2023	Département Fonds publics Budget prévisionnel	1 000 € 33% 3 000 €	1 000 €
ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME ROYAN ATLANTIQUE	Challenge Tom Besson Gazon 2023	Département Intercommunalité Fonds publics Budget prévisionnel	3 000 € 3 000 € 22% 27 048 €	3 000 €
TOTAL				72 850 €

5°) d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de 13 000 € au titre des manifestations handisport et sport adapté,

ORGANISATEUR	MANIFESTATION/ LIEU	PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	SUBVENTION 2023
CAP HANDI	Projet l'Océan pour tous 2023	Département 3 000 € Commune 3 500 € Fonds publics 11 % Budget prévisionnel 56 712 €	3 000 €
RE HANDI TENNIS 17	19ème édition du Toyota open international de para tennis du 21 au 25 juin 2023 de l'Ile de Ré	Département 15 000 € Région 15 000 € Intercommunalité 33 000 € Commune 600 € Fonds publics 42% Budget prévisionnel 148 500 €	10 000 €
TOTAL			13 000 €

6°) d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de 166 073 € au titre des comités départementaux sportifs,

LISTE DES COMITES	Fonctionnement	Stages	Promotion et développement	Matériel sportif	Matériel bureautique	CDDF	Subvention 2023
Comité Départemental Aéro-Modélisme N°17	210 €		1 500 €	1 200 €			2 910 €
Association Départementale aéro-clubs de Charente-Maritime	380 €	342 €	1 000 €	300 €			2 022 €
Association Comité Départemental d'Athlétisme	1 910 €	764 €	2 000 €	1 600 €	400 €	2 800 €	9 474 €
Comité Départemental de Badminton de Charente-Maritime	1 600 €	2 121 €	240 €	500 €			4 461 €
Comité Départemental Charente-Maritime Fédération Française Baseball Softball	390 €	72 €	800 €	515 €	350 €		2 127 €

LISTE DES COMITES	Fonctionnement	Stages	Promotion et développement	Matériel sportif	Matériel bureautique	CDDF	Subvention 2023
Comité Départemental Basket Ball de Charente-Maritime	2 220 €	3 000 €	3 000 €	600 €			8 820 €
Comité Départemental 17 Fédération Française Bowling Sport de Quilles	290 €		800 €				1 090 €
Comité Départemental de Cyclisme	1 410 €	232 €					1 642 €
Comité Départemental Charente-Maritime Cyclotourisme	715 €	450 €	2 000 €	500 €	600 €		4 265 €
Association Comité Départemental Gymnastique Volontaire 17	975 €	63 €	1 000 €	500 €	350 €		2 888 €
Comité Départemental Fédération Française de la Montagne	1 570 €	462 €	2 300 €	570 €			4 902 €
Comité Départemental sports équestre Charente-Maritime	2 620 €	450 €	2 000 €				5 070 €
Comité Départemental d'Escrime	940 €	630 €	1 000 €	500 €	300 €		3 370 €
District Football Charente-Maritime	3 760 €	3 000 €	1 500 €	900 €	500 €		9 660 €
Comité Départemental Flying Disc de Charente-Maritime	280 €		3 000 €	600 €	300 €		4 180 €

LISTE DES COMITES	Fonctionnement	Stages	Promotion et développement	Matériel sportif	Matériel bureautique	CDDF	Subvention 2023
Comité Départemental Sportif des Foyers Ruraux de Charente-Maritime	800 €	48 €	800 €				1 648 €
Comité des 2 Charentes FSCF	580 €	970 €	300 €				1 850 €
Comité Départemental Golf 17	1 460 €		200 €	800 €			2 460 €
Comité Départemental de Gymnastique	1 880 €	438 €	500 €	1 200 €	500 €		4 518 €
Comité Départemental de Handball	2 015 €	3 000 €	1 800 €	500 €			7 315 €
Comité Départemental du Jeu d'Echecs 1	420 €		800 €	300 €			1 520 €
Comité Départemental Charente-Maritime Judo	2 180 €	1 916 €	600 €		650 €		5 346 €
Association Comité Départemental de Karaté	1 560 €		2 300 €				3 860 €
Comité Départemental Médaillés Jeunesse Sports Charente Maritime	160 €		1 000 €				1 160 €
Comité Charente-Maritime-Natation	1 780 €	420 €	2 500 €				4 700 €

LISTE DES COMITES	Fonctionnement	Stages	Promotion et développement	Matériel sportif	Matériel bureautique	CDDF	Subvention 2023
Comité Départemental Clubs Motocyclistes Charente-Maritime	450 €		1 000 €				1 450 €
Comité Départemental Pétanque et Jeu Provençal	845 €						845 €
Comité Départemental Charente-Maritime de la FFESSM	540 €	717 €		145 €			1 402 €
Comité Départemental de Randonnée Pédestre	580 €	255 €		1 000 €			1 835 €
Comité Départemental Retraite Sportive	350 €		250 €		300 €		900 €
Comité Départemental Charente-Maritime Roller Skate	1 140 €	996 €	900 €				3 036 €
Comité Départemental de Rugby 17	2 225 €		3 850 €	5 500 €			11 575 €
Comité Départemental Sport en Milieu Rural	130 €		300 €	240 €			670 €
Comité Bouliste Départemental Boule Lyonnaise	250 €	27 €			339 €		616 €
Comité Départemental Squash 17	820 €	500 €	1 000 €	800 €	300 €		3 420 €
Association Comité Départemental Tennis	2 815 €	306 €	3 500 €	500 €		2 800 €	9 921 €

LISTE DES COMITES	Fonctionnement	Stages	Promotion et développement	Matériel sportif	Matériel bureautique	CDDF	Subvention 2023
Comité Départemental Tennis de Table	1 460 €	2 933 €	500 €	500 €		2 800 €	8 193 €
Comité Départemental de Tir à l'Arc	1 335 €	552 €	500 €	500 €	500 €		3 387 €
Comité Départemental UFOLEP	1 160 €	399 €	300 €	750 €	250 €		2 859 €
Comité Départemental de Triathlon et de Duathlon	1 010 €	1 550 €	400 €	200 €			3 160 €
Comité Départemental de Vol en planneur	130 €	255 €	300 €	900 €	500 €		2 085 €
Comité Départemental Volley Ball Charente-Maritime	1 420 €	1 041 €	3 000 €	1 000 €	200 €	2 800 €	9 461 €
TOTAL							166 073 €

7°) d'accorder la subvention suivante pour un montant total de 300 € au titre des Championnats de France Unss,

Bénéficiaire	Discipline	Lieu et dates	Subvention 2023
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DE L'ATLANTIQUE	Voile légère	1 équipe qualifiée du 27 au 28 janvier 2023 à Dijon (22)	300 €
		TOTAL	300 €

8°) de modifier la répartition de la subvention de 46 000 € voté en faveur de l'USEP par délibération du 24 février 2023,

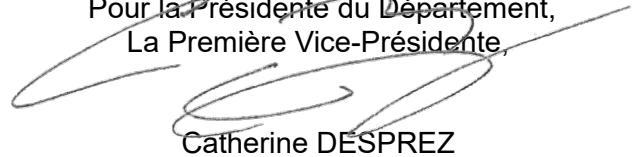
9°) de modifier la répartition de la subvention de 245 000 € allouée au Centre Excedllence Voile par délibération du 24 février 2023,

10°) d'approuver les termes des avenants tels que joints en annexe et d'autoriser sa Présidente à les signer.

Adopté à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Avant l'examen de ce rapport, M. VILLAIN s'est retiré de la salle et n'a donc pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente du Département,
La Première Vice-Présidente,



Catherine DESPREZ

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION RELATIVE A L'AIDE FINANCIERE DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ENTRE

Le Département de La Charente-Maritime, représenté par la Présidente du Département en exercice, Mme Sylvie MARCILLY, en application de la délibération de l'Assemblée Départementale n° 101 du 1^{er} juillet 2021 portant élection de la Présidente et de la délibération de la Commission Permanente 28 avril 2023,

- d'une part, désigné ci-après : le Département

ET

Le Comité Départemental USEP, association régie par la loi de 1901, dont le siège social est situé Résidence Club Lafayette, Avenue de Bourgogne, CS30809 17041 La Rochelle, déclarée en Préfecture de Charente-Maritime le 9 novembre 2015, sous le n° W173002813, N° SIRET : 44776648600024, code APE : 9312Z, représenté par sa Présidente : Mme Dominique LAUD, dûment mandatée,

- d'autre part, désignée ci-après : le Bénéficiaire

ARTICLE 1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier les termes mentionnés à l'article 2 de la convention portant attribution d'une subvention approuvée par délibération du 24 février 2023.

ARTICLE 2 – Modification de l'article 2 - Montant de la subvention attribuée par le Département

L'article 2- Montant et modalités de versement de la subvention attribuée par le Département de la convention initiale est modifié comme suit :

La répartition de la subvention attribuée à 46 000 € est modifiée comme suit :

- 18 500 € pour le fonctionnement de la structure et la promotion des manifestations sportives scolaires,
- 20 000 € pour l'opération « Savoir rouler à vélo » dont 15 000 € en fonctionnement et 5 000 € en investissement,
- 7 500 € pour l'appel à projet pour développer de actions promotionnelles lors de la Semaine Olympique et Paralympique Sportive.

La subvention votée à la Commission Permanente du 24 février 2023 pour l'organisation du Challenge Tom Besson Gazon est annulée à la demande du Bénéficiaire par mail du 8 mars 2023.

ARTICLE 3 - Toutes les autres clauses de la convention initiale demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

A , le

Fait en double exemplaire.

Le Département de la Charente-Maritime,

P/ l'Association Comité Départemental

USEP

La Présidente

Dominique LAUD

AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE A L'AIDE FINANCIERE DU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ENTRE

Le Département de La Charente-Maritime, représenté par la Présidente du Département en exercice, Mme Sylvie MARCILLY, en application de la délibération de l'Assemblée Départementale n° 101 du 1^{er} juillet 2021 portant élection de la Présidente et de la délibération du Commission Permanente du 28 avril 2023,

- d'une part, désigné ci-après : le Département

ET

Centre Excellence Voile La Rochelle-Charente-Maritime, association loi 1901, déclarée en Préfecture le 15 février 2022, N° W173009943 domiciliée 6 avenue de la capitainerie, Port des Minimes, 17000 La Rochelle, N° SIRET : 910 606 375 00012, N° APE : 9312Z, représenté par son Président, M. Laurent HAÏ, dûment mandaté,

- d'autre part, désignée ci-après : le Bénéficiaire

ARTICLE 1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier les termes mentionnés aux articles 2 et 3 de la convention portant attribution d'une subvention approuvée par délibération du 24 février 2023.

ARTICLE 2 – Modification de l'article 2 – Engagement du Bénéficiaire

Concernant la constitution de l'équipe « Charente-Maritime Elite » :

- choisir les sportifs qui composeront l'équipe « Charente-Maritime Elite » ; ceux-ci devront être inscrits sur liste ministérielle de Haut Niveau ou bien évoluer dans un circuit professionnel. La validation définitive de l'équipe « Charente-Maritime Elite » sera fera en collaboration avec le Comité Départemental de Voile et en accord avec le Département, selon le tableau suivant :

Supports de course au large	Participants
Projet IMOCA	1 coursier partenaire du Département
Projet IMOCA – Fig 3	1 coursier partenaire du Département
Projet Fig 3	1 bateau Charente-Maritime
Projet Fig 3	1 coursier partenaire du Département

Supports voile olympique	Participants
Projet 49 FX	2 représentantes
Projet 49 ter	1 représentant
Projet IQ Foil	3 représentants (2 hommes et 1 femme)
Projet Nacra 17 mixte	2 représentants

ARTICLE 3 – Modification de l'article 3 - Montant de la subvention attribuée par le Département

Conformément à la délibération de la Commission Permanente du 28 avril , le Département alloue au Bénéficiaire une subvention, au titre de l'exercice 2023, d'un montant de 245 000 € répartis ainsi :

- 45 000 € pour le fonctionnement du Bénéficiaire comprenant la post-formation d'athlètes en projet professionnel pour la course au large,
- 138 000 € pour le fonctionnement des projets individuels pour la course au large,
- 20 000 € pour l'investissement des projets individuels pour la course au large,
- 28 000 € pour le fonctionnement des projets individuels pour la voile olympique,
- 14 000 € pour l'acquisition de matériel sportif pour la voile olympique.

ARTICLE 4 - Toutes les autres clauses de la convention initiale demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

A , le

Fait en double exemplaire.

Le Département de la Charente-Maritime,

P/le Centre Excellence Voile,
Le Président

Laurent HAY